

ESSENTIEL DES COMPTES **2020**



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE



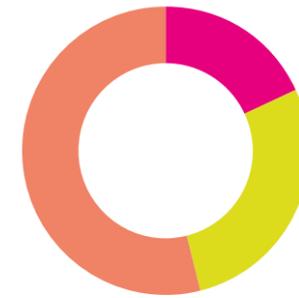
VOTRE GÉNÉROSITÉ C'EST NOTRE ACTION



Grâce à votre confiance, à votre fidélité et à votre générosité. Nous continuons à mener en toute indépendance, notre combat pour l'abolition de la torture et de la peine de mort, aux quatre coins du monde. Nous agissons au soutien des victimes dans le respect du principe de non-discrimination et d'égalité, donc quelle que soit leur religion, leur culture... Un grand merci pour l'encouragement que vous transmettez à celles et ceux, bénévoles et salariés, engagés au quotidien dans cette lutte. Nous pouvons agir grâce à vous !

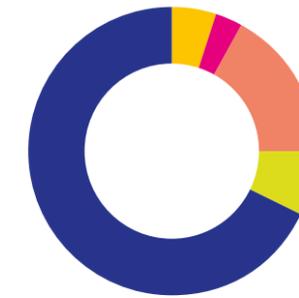
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2020				
A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		56 440		0
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	2 803 043	2 803 043	2 554 750	2 554 750
2 - Produits non liés à la générosité du public	449 218		432 093	
3 - Subventions et autres concours public				
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	45 000		81 928	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	3 297 261	2 803 043	3 068 771	2 554 750
CHARGÉS PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	1 528 755	1 317 596	1 848 558	1 581 136
2 - Frais de recherche de fonds	774 082	689 504	616 160	554 903
3 - Frais de fonctionnement	509 853	439 430	423 543	362 271
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices				
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice				
TOTAL	2 812 690	2 446 530	2 888 261	2 498 310
EXCÉDENT OU DÉFICIT	484 571	356 513	180 510	56 440
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		412 953		56 440
B - Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	1 623 385	1 623 385	2 004 182	2 004 182
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Concours publics en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 623 385	1 623 385	2 004 182	2 004 182
CHARGÉS PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	1 567 554	1 567 554	1 912 488	1 912 488
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
TOTAL	1 567 554	1 567 554	1 912 488	1 912 488

Ci-dessous, taux de répartition des emplois et ressources 2020



EMPLOIS 2020

- 54% Missions sociales
- 28% Frais d'appel à la générosité
- 18% Fonctionnement et vie associative



RESSOURCES 2020

- 68% Dons
- 7% Cotisations
- 17% Legs
- 3% Fondation Acat
- 5% Autres recettes

BILAN 2020-2019 SIMPLIFIÉ					
ACTIF	2020	2019	PASSIF	2020	2019
ACTIF IMMOBILISÉ	386 623	66 446	FONDS PROPRES	2 493 731	2 009 158
Immo. incorporelles (logiciels, sites, ...)	0	300	Fonds de dotation associatif	1 000 000	1 000 000
Immo. corporelles (matériels bureau & reprographique)	27 234	13 872	Report à nouveau	1 009 159	828 650
Biens reçus en leg destinés à être cédés	310 730		Résultat de l'exercice	484 572	180 508
Immo. financières	48 659	52 274	FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	343 342	
ACTIF CIRCULANT	2 897 782	2 299 754	PROVISIONS (travaux & départs retraites)	186 967	134 470
Stocks (publications, marchandises & consommables)	411	548	DETTES	293 613	332 931
Créances (comptes de tiers)	75 389	65 366	Emprunts et dettes financières	1 535	3 089
Disponibilités	2 821 982	2 233 840	Fournisseurs	85 345	107 818
Placements	1 215 599	1 209 184	Organismes sociaux & Trésor public	206 733	222 024
Banques et caisses	1 606 383	1 024 656	Divers	0	0
RÉGULARISATION (charges constatées d'avance)	33 248	110 359	RÉGULARISATION (produits constatés d'avance)	0	0
TOTAL ACTIF	3 317 653	2 476 559	TOTAL PASSIF	3 317 653	2 476 559

ORIGINE DES RESSOURCES 2020

- La générosité des membres.** Elle représente 85% des 3,3 millions € de ressources de l'ACAT-France. Qu'elles soient adhérentes ou sympathisantes, qu'elles paient une cotisation et/ou fassent un don, 28 000 personnes dont près de 5 100 cotisants, ont contribué à assurer l'indépendance financière de l'association en 2020 (versement moyen : 70 €, pour un total de 2,80 millions €).
- Autres fonds privés.** En 2020, la Fondation ACAT pour la dignité humaine, a contribué à hauteur de 92 000 € (dont 22 000 € versés au titre d'une action 2019), aux actions de l'ACAT-France. Elle a pour vocation d'inviter de grands donateurs à contribuer à la lutte contre la torture, contre la peine de mort, à la défense du droit d'asile, à l'aide aux victimes, et plus largement à la défense des droits humains et de la dignité. La Fondation ACAT soutient chaque année, différents projets qui y concourent.
- Abonnements et ventes de publications.** Les recettes (2 %) provenant des abonnements au Magazine *Humains* (54 586 €) et de la vente de publications (60,20 €) soit un total de 54 646 €. Réalisées sans bénéfice, ces ventes n'ont pas pour objet d'apporter des ressources à l'ACAT-France. En effet, au-delà des valeurs chrétiennes, laïques et humanistes que porte l'association, le Magazine *Humains* vise à diffuser auprès du plus grand nombre, ses expertises, enquêtes, articles et dossiers de fond, de présenter les programmes et plaidoyers menés par l'ONG, en France comme à l'étranger, tout au long de l'année.

BÉNÉVOLAT

L'action de l'ACAT-France repose aussi sur le bénévolat. L'activité de l'ensemble de ses acteurs bénévoles est estimée à 1,6 millions €. Une somme à rapprocher des 3,3 millions € de ressources financières de l'association. Chacun à leur niveau (de celui qui écrit une lettre mensuelle en faveur d'une victime à celui qui y consacre plusieurs journées par semaine), nos adhérents ont dédié au total, en 2020, 41 800 heures de travail à soutenir et à relayer les actions menées par l'ACAT-France, contre la torture, la peine de mort, en faveur du droit d'asile.

EMPLOI DES RESSOURCES

En 2020, l'ACAT-France a dépensé 2,8 millions €. L'essentiel de ses charges (54 %), a été directement consacré à la lutte contre la torture, la peine de mort et à la défense du droit d'asile. Ainsi 1,53 millions € sont dédiés à ses missions sociales : actions de plaidoyer, missions d'enquête à l'étranger, publication de rapports, mobilisation de nos membres, campagnes, etc.

EMPLOI DES RESSOURCES (suite)

- Les ressources humaines :** l'ACAT-France emploie **21 salariés ETP** (échelle des salaires de 1 à 2,5). Le total annuel brut des 3 salaires les plus élevés a été de 167 603 € bruts.
- Les frais de collecte** (774 082 €) représentent 28 % des emplois. Ces opérations de recherche de fonds ont rapporté 2,805 millions €, soit près de 4 fois ce qu'elles ont coûté.
- Les frais de fonctionnement** représentent 18 % des dépenses (509 853 €). Ils sont pour l'essentiel constitués des salaires et charges des personnels et services supports du Secrétariat national qui assure l'administration, la gestion sociale, juridique et financière de l'association, mais également l'ingénierie et la mise en œuvre des actions de plaidoyer, de la vie militante, la collecte et la gestion des legs, la communication, etc., ainsi que des charges inhérentes à la vie démocratique de l'association incarnée par la Gouvernance élue telle que définie par les statuts et le règlement intérieur.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes de l'ACAT-France sont certifiés par un commissaire aux comptes. L'association se soumet au contrôle du Comité de la charte du Don en confiance, qui vérifie que les fonds collectés sont utilisés conformément à la mission sociale et au mandat de l'association.

POLITIQUE DE RÉSERVE

Il y a un certain nombre d'années, l'ACAT-France s'est trouvée dans une situation sociale et financière difficile (chute de la Collecte, baisse des adhésions), au point qu'un plan social a été envisagé. Des choix stratégiques ont permis de faire repartir la collecte et la santé de l'association, mais la gouvernance a décidé de constituer une réserve à même d'assurer une autonomie de fonctionnement de 6 mois à l'association, de permettre à l'association d'avoir le temps nécessaire à une adaptation managériale et budgétaire sans engager de crédits, et enfin de sauvegarder les emplois.

L'intégralité de nos comptes (bilans, comptes d'exploitation, rapports financiers) est consultable sur :

www.acatfrance.fr/rapports-financiers

**CE N'EST PAS
DE VOTRE FAUTE
SI LA TORTURE EXISTE,**

**MAIS SI ELLE RECOULE
C'EST GRÂCE À VOUS.**

MERCI !